

### 3<sup>ème</sup> CR Conseil d'école Elémentaire Gambetta du 30/05/2016

Étaient présents :

Maire : Mme Martin (Adjointe au maire chargée de l'Éducation), Mrs Martin (Conseiller municipal), Juppin (Service Éducation), Fersatoglu (Responsable pôle patrimoine / bâti)

Centre de loisirs : M Airmekourta (responsable adjoint ALE Gambetta)

Enseignantes : Mmes Brunet-Tric, Meynaud, Roetynck, Marrand, Keller, Scholastique, Loulizi, Rinero, Bouchard,

Enseignantes stagiaires : Mmes Taillade, Bourdet

Représentants parents FCPE : Mmes Bilong, Pillas, Assemat, Ribeil, M. Bouret,

Représentants parents API : Mmes Matteoli, Lançon, Garzo, Hajiaaj, Piquet-Morreale

Absence excusée : Mme Duchiron

#### I – Les questions à la municipalité :

- Bilan de fin d'année des AP, de l'accompagnement scolaire et du coup de pouce.
  - **L'accompagnement scolaire** : Lors du 2<sup>ème</sup> CE, Les parents et les enseignants ont fait remarquer que le temps imparti à l'accompagnement scolaire, soit 45min, était insuffisant. Cela génère une pression auprès des élèves qui n'apparaît pas bénéfique. La mairie n'envisage pas de repasser à 60 min, cette demande n'ayant pas été remontée dans les autres écoles de Vanves.
  - **La qualité de l'encadrement par les intervenants** : dès qu'un problème apparaît la directrice en informe le Service Éducation qui rencontre les intervenants. Par ailleurs, la directrice est également à l'écoute des intervenants pour les aider si besoin. Il est rappelé aux parents que si des élèves perturbent régulièrement l'accompagnement scolaire, ils peuvent faire l'objet d'une exclusion temporaire. Ils seront accueillis en périscolaire.
  - **Coup de pouce** : On revient à la structure précédente. Goûter de 16h30 à 17h puis coup de pouce jusqu'à 18h30.
  - **Les A.P.** : A la rentrée prochaine, les A.P auront lieu le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Il a été observé cette année une légère baisse de la fréquentation par rapport à l'année précédente, principalement par les CM2.
  
- Travaux envisagés durant l'été 2016 sur l'école Gambetta

Il n'est pas prévu de gros travaux. Néanmoins, l'école Gambetta est prioritaire par rapport aux autres écoles pour des travaux de rénovation. La configuration de l'école rend complexe la mise en œuvre des travaux. Aussi, des études préparatoires sont en cours.

Par rapport à la problématique alerte attentat, il y aura néanmoins une réflexion pour les demandes de pose de rideaux.

## II Présentation du guide de bonnes pratiques« Vigilance attentats : les bons réflexes ».

### Les 4 postures du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

1. *Orages violents, tempête, inondation brutale* : mise à l'abri simple dans la zone de mise à l'abri (la partie centrale du bâtiment au 1<sup>er</sup> étage)
2. *Accident chimique, accident radiologique* : mise à l'abri avec confinement/calfeutrage dans la zone de mise à l'abri.
3. *Mouvement de d'ouvrage hydraulique ou de canalisation* : évacuation vers le point de regroupement distant, le square Jarousse.
4. *Attentat / intrusion* : deux réactions possibles : s'échapper ou se cacher/barricader.  
L'ensemble du personnel présent dans l'établissement réfléchit aux comportements adaptés à ce type de situation (repérer les vulnérabilités de l'établissement face à une attaque, identifier les issues de secours, les moyens d'alerte interne, les lieux où se cacher, le mobilier pour se barricader, comment impliquer et préparer les élèves...). Des exercices d'entraînement régulier et progressif adapté à l'âge des enfants seront dorénavant réalisés. Il est rappelé aux parents qu'ils ne doivent en aucun cas se manifester ou chercher à entrer en contact avec leur enfant.

### **Points en réflexion pour le cas *Attentat / Intrusion* :**

- Quel type d'alarme interne à mettre en place ? Sonnerie, musique particulière... La mairie étudie la question sur l'ensemble des écoles de Vanves.
- Identification de toutes les sorties de secours de l'école sur un document présent dans chaque classe.
- Veiller à ce que la sortie de secours coté BCD soit toujours accessible et dégagée.
- Demande la mise en place de rideaux sur les portes vitrées des classes pour avoir des angles morts. La mairie étudie la question.
- Demande la mise en place de trois interphones/caméras aux 5, 7 et 9 rue Gambetta afin de pouvoir voir et parler avec la personne qui sonne.
- Demande à ce que les animateurs des A.P. rentrent par le 7 rue Gambetta (entrée du centre de loisir) et non le 5 ou le 9, n'étant pas connus du personnel de l'école.
- Il n'y a pas à ce jour de formation régulièrement dispensée pour les enseignants.

## **III – Le fonctionnement et la vie de l'école :**

- Rentrée 2016 : effectif, équipe pédagogique, déroulement.
  - **Rythme scolaire à la rentrée prochaine** : l'organisation de la semaine scolaire mise en place à l'école élémentaire Gambetta sera la suivante :

GAMBETTA	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 8h30	APS	APS	APS	APS	APS
8h30 – 11h30	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
11h30 – 13h30	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
13h30 – 15h00	ECOLE	ECOLE	ACCUEIL DE LOISIR	ECOLE	ECOLE
15h00 – 16h30		AP			AP
16h30 – 19h00	APS	APS		APS	APS

- **Structure et effectifs de l'année 2016 - 2017** : 193 élèves, soit une moyenne de 24.1 enfants par classe.

La répartition envisagée est la suivante :

- 2 CP à 25
- 1 CE1 à 21
- 1 CE2 à 26
- 1 CM1 à 27
- 1 CM2 à 25
- CE1/CM2 à 20 (8 CE1 / 12 CM2)
- CE2/CM1 à 24 (7 CM1 / 17 CE2)

- Alice Roetyneck et Marjorie Duchiron partiront à la fin de cette année scolaire. Le poste de Mme Roetyneck a été pourvu par Mme Levain-Perroud. Nous connaissons le nom de la 2<sup>ème</sup> personne début juillet.
- Réunion des nouveaux parents : jeudi 23 juin à 18h au 9 rue Gambetta.
- Une demande a été faite auprès de l'IEN afin de permettre aux parents de CP de rentrer dans l'école le jeudi 1<sup>er</sup> septembre le temps de l'accueil.

- Bilan des actions menées dans le cadre du projet d'école : le sport et les valeurs de l'olympisme (le parcours olympique, la mythologie...)

Il y a eu une forte implication des enfants dans ce projet tout au long de l'année. Les valeurs telles que la persévérance, le dépassement de soi et l'effort ont fait l'objet de nombreux débats auprès des enfants. Ce projet fut également très fédérateur impliquant une bonne Cohésion entre les classes.

#### 1. Les épreuves de connaissance de genres littéraires :

- a. L'épopée : un livre sur les épreuves de Léon a été réalisé par toutes les classes.
- b. La poésie : durant le printemps des poètes, les enfants ont lu devant d'autres élèves des poésies de leur choix; des cartes poétiques ont été envoyées aux parents et aux partenaires (biblioclub, la Ville...). Nous avons reçu très peu de réponses de la part des parents.
- c. La tragédie : l'enseignante, Liliane Meynaud a pris en décloisonnement les élèves de l'école pour travailler le théâtre avec comme support le personnage de Léon et les contes mythologiques étudiés en classe.

#### 2. Les épreuves sportives :

- a. Les élèves ont rencontrés divers champions (Cyril Moré, Jane Bridge, Jordan Coelho, ...). Les rencontres furent riches d'enseignement pour les enfants.
- b. Les nombreuses manifestations sportives organisées (Cross, Olympiades, interclasses, championnat de hockey...) ont été très investies par les élèves.

#### 3. Les épreuves artistiques :

- a. Au mois de mars, tous les enfants sont allés au jardin des tuileries suivre un parcours avec un questionnaire sur la mythologie.
- b. Tous les élèves ont réalisé des sculptures en terre soit avec le musée Bourdelle soit en classe à partir d'observation de scènes mythologiques.
- c. Réalisation d'une fresque collective, exposée dans le préau à partir de Keith Haring.

#### 4. Culture mythologique :

- Toutes les classes participent à des jeux/quizz rassemblant toutes les connaissances de l'année sur le thème de la mythologie et des jeux olympiques.

5. **Participation par les CM2 au projet « défi numérique jeux de RIO »** : Il s'agissait de mettre en œuvre à travers des énigmes à résoudre, les compétences du Socle commun dans de nombreux domaines (mathématiques, maîtrise de la langue, histoire, géographie, enseignement moral et civique...) en utilisant le numérique.

- Divers

- Lors de la réunion de rentrée pour les classes CM2, sera mise à l'ordre du jour l'explication du déroulement des affectations en 6<sup>ème</sup> (collège de secteur, classe CHA...). Lors de l'ouverture de la campagne d'affectation en 6<sup>ème</sup>, il est distribué aux parents une lettre du directeur académique des services de l'éducation nationale expliquant la procédure d'affectation ainsi que le calendrier. Il est demandé aux parents de bien vouloir la lire attentivement.
- Des portes ouvertes seront organisées du 27 juin au 1 juillet. :
  - Le lundi 27 juin : CP et CE1
  - Le mardi 28 juin : CE2 et CM1
  - Le jeudi 30 juin : les CM2
  - Le 1<sup>er</sup> juillet : CP/CM1 et CE1/CE2
- Dans le cadre du plan Vigipirate, nous envisageons de rendre obligatoire les élections des parents d'élèves par correspondance pour la rentrée prochaine.
- Une kermesse sera organisée par et pour les élèves le lundi 4 juillet avec une tombola.